



EMSL GRAVENCHON



TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE DU 11 septembre 2016

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1 - Définition

EMSL Gravenchon Tennis de Table organise, le **DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016** son grand tournoi Régional annuel interclubs de TENNIS DE TABLE dans la ville de N.D. de GRAVENCHON, salle Charles Peguy sur 15 tables.

Article 2 - Conditions de participation

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés « **Traditionnel** » à un club de la ligue de Normandie.
Le tableau Jeunes -15ans « TABLEAU 500 » / H est également ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés « **Promotionnel** » à un club de la ligue de Normandie.

Article 3- Epreuves organisées

Le tournoi comporte 9 tableaux.

ATTENTION : les points classement pris en compte sont ceux du début de la 1^{ère} phase de la saison **2016/2017**.

Epreuves	Engagement suivant points	Cout Engt	Jour	Pointage	Horaire
F	<i>Joueurs <= 749 pts</i>	6 euros	Dimanche	07h30	08h00
E	<i>Joueurs <= 949 pts</i>	6 euros	Dimanche	08h30	09h00
D	<i>Joueurs <= 1199 pts</i>	6 euros	Dimanche	09h30	10h00
B	<i>Joueurs <= 1799 pts</i>	6 euros	Dimanche	10h30	11h00
C	<i>Joueurs <= 1499 pts</i>	6 euros	Dimanche	11h30	12h00
H	<i>Joueurs = 500 pts et PROMO (jeunes -15ans)</i>	3 euros	Dimanche	12h30	13h00
I	<i>Joueurs <= 899 pts (jeunes -15ans)</i>	3 euros	Dimanche	13h30	14h00
A	<i>Joueurs <=2099 pts</i>	8 euros	Dimanche	13h30	14h00
G	<i>Vétérans toutes catégories nés avant le 01/01/1977</i>	6 euros	Dimanche	13h30	14h00

Article 4- Droits d'inscription

Le coût de l'engagement des épreuves est fixé dans le tableau des épreuves joint en annexe.
Ces engagements, accompagnés de leurs droits, devront être libellés à l'ordre de :

EMSL Tennis de Table N.D. de GRAVENCHON

et adressés à la date du **SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016** à

Mr BOULESTEIX François 6, allée des geais 76330 N.D de Gravenchon Tel : 02.35.38.70.31

Permanence téléphonique du Lundi 5 septembre au samedi 10 18 heures dernier délai.



Article 5- Déroulement de la compétition

- Le nombre d'inscrits est limité à 36 joueurs par tableau.
- Limitation à 2 tableaux par joueur + Vétérans
- Les épreuves sont disputées sur 1 journée, **dans la salle Charles Péguy, gymnase du bois du parc, à Notre Dame De Gravenchon**, par catégorie de classement et d'âge, aux heures fixées.
- Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final.
- Pour les qualifiés, la compétition se poursuit par élimination directe jusqu'à la finale.
- Les rencontres se déroulent au meilleur des cinq manches
- Les rencontres du tableau G opposant des joueurs «promo » à des joueurs « tradi » ne seront pas comptabilisées pour le classement individuel (SPID)
- Le tournoi ne sera pas interrompu, mais un service de restauration rapide sera à la disposition des participants.
- **Chaque joueur inscrit se verra remettre un ticket donnant droit à une boisson gratuite à prendre à la buvette.**
Tout joueur sera scratché 15 minutes après l'heure fixée pour le commencement du tournoi, 5 minutes après l'appel de son nom pendant le déroulement de l'épreuve.

Article 6- Mode d'attribution des coupes / Récompenses

- Toutes les coupes seront définitivement attribuées aux vainqueurs.
- Une récompense en bons d'achat sera attribuée à la meilleure performance réalisée pendant la journée du dimanche.
- Un challenge est organisé pour récompenser les 2 clubs présentant le plus d'inscrits durant le tournoi.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le nombre de récompensés ou la dotation par tableau si le nombre de joueurs inscrits dans le tableau est insuffisant

Article 7- Tirage au sort

- o Le tirage au sort sera effectué : **le Dimanche 11 Sept. 2016** à partir de 7h30 à la salle Charles Péguy par le Juge Arbitre ou son assistant.

Article 8- Engagements

- **Les numéros de licences devront impérativement figurer sur le bordereau d'engagement.**
- Aucun engagement ne sera remboursé après le tirage au sort public.
- Dans le cas où le joueur n'est pas présent ou ne peut pas jouer, aucun remboursement ne sera effectué au joueur.
- Le joueur licencié présent le jour du tournoi s'engage à régler à la section EMSL Tennis de Table les frais d'engagements dans les différentes épreuves auxquelles il s'est engagé.
- Le fait de s'engager implique de chaque participant l'acceptation pure et simple du présent règlement, ainsi que le respect des règles particulières de la salle.

Article 9- Juge - Arbitrage

- Le Juge Arbitre de ce tournoi sera **Monsieur Gaetan Goubert**. Sa mission est de veiller à la stricte application des règlements. Seul le juge arbitre pourra prendre des décisions sur les horaires qu'il jugerait utiles pour la bonne marche de l'épreuve et juger de tous les cas litigieux survenant pendant l'épreuve.
- Afin de faciliter le déroulement du tournoi, le perdant du match devra **OBLIGATOIREMENT** arbitrer la rencontre suivante. En poule, l'arbitre sera celui des 3 joueurs ou joueuses qui ne joue pas.

Article 10- Dispositions diverses

- Les balles agréées FFTT **seront fournies par les joueurs.**
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident ou vol qui pourrait survenir à un joueur ou spectateur au cours du tournoi.

Article 11- Homologation

- Cette épreuve est homologuée par la Ligue de Normandie.